

N° d'ordre : 04

Année : 2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 28/08/2020 à 18h30

Secrétaire de Séance :

Présents : Mr M.BOISSOUT, Mme M M DAUBIGNEY, Mme S.GADAIS, Mme M MEYNARDIE, Mme MC.PEYRON. Mr J VERNAZ, Mr CHAIX, Mr G.FAUCON, Mr A ROUSTAN

Procurations : P LALLIER, à Mme M C PEYRON

Participation par visioconférence :

Absents : Mr C SALETES, J CROUZET, Mr. F.EYNARD, Mr Ch BOMPARD, Mme ML.TRIQUET

Séance ouverte à 18H30

Conseil Municipal à huis clos pour raison sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

Approbation du compte rendu du CM du 10-07-2020

Selon document envoyé le 22-08-2020.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Tarification Columbarium »

Le tarif actuel d'un emplacement au columbarium est de 600€, avec la possibilité de mettre deux urnes. Le tarif d'une concession pour 2 personnes et de 45€ du m² pour une surface de 9m² environ, soit 405€ la concession.

Afin d'être en adéquation, proposition est faite de ramener le tarif d'un emplacement au columbarium à 400€

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Tarification location tables et bancs »

Le tarif actuel pour la location d'une table et de deux bancs est de 10€ le lot.

Dans les communes voisines le tarif est de 5€ en moyenne.

Il nous est souvent fait la remarque que ce tarif est excessif.

Afin d'être en adéquation, proposition est faite de ramener le tarif d'une location d'une table et de deux bancs à 5€. La gratuité restant en vigueur pour les associations du village et des villages alentours.

Une caution est demandée lors de toute location de 20€ pour le lot.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Coût du ménage des communs appartements mairie »

Malgré plusieurs courriers de relance, nous nous apercevons que le ménage des communs des appartements mairie n'est pas réalisé par nos locataires. Ce ménage est assuré par le personnel du service technique. Aussi proposition est faite de faire assurer le coût de ce ménage aux deux locataires des appartements situés au dessus de la mairie pour un montant de 25€/mois par locataire.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Convention paiement en ligne des recettes » reportée au prochain conseil municipal

Délibération « Convention assistance retraite CDG »

Il s'agit de renouveler la convention d'aide pour la réalisation des dossiers retraite de nos agents territoriaux.

Voir document joint et présenté en conseil.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Renouvellement de la commissions communale des impôts directs »

Il s'agit de valider la liste des personnes susceptibles d'être nommées pour la commission des impôts directs.

De cette liste, 6 titulaires et 6 suppléants seront nommés.

Voir liste jointe

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibération « Acquisition d'un jardin »

Mr ORARD, propriétaire foncier sur CHAMARET a décidé de donner à la commune une parcelle de terrain d'une surface de 120m² environ situé au quartier les jardins.

Cette parcelle pourrait être aménagée en ilot de verdure avec des tables et des bancs pour le pique-nique.

La commune devra réaliser un acte administratif pour son acquisition (coût 300€)

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Adoptés : 10

Délibérations et décisions urgentes

Décision« Inscriptions aux commissions de la CCEPPG » date limite le 09/09/2020

Les commissions de la CCEPPG sont :

Commission finances-mutualisation, VP ARRIGONIE J N :

Titulaire Mr LALLIER Patrice Suppléant : xx

Commission Petite enfance-Solidarité, VP PEYRON M C :

Titulaire Mme M L TRIQUET Suppléante : Mme M M DAUBIGNEY

Commission Aménagement du territoire, V P LOMANTO M P

Titulaire xx Suppléant xx

Commission Tourisme, VP BERARD P :

Titulaire xx Suppléant : xx

Commission Action économique, VP ROUSSIN J M :

Titulaire xx Suppléant : xx

Commission Développement durable, VP VALAYER P J :

Titulaire Mr BOISSOUT M Suppléant : CHAIX Robert

Une réponse est attendue pour le 9 septembre au plus tard.

Etude de moyen de règlement des tickets de cantine scolaire

Dans le même état d'esprit que le règlement des recettes auprès du TP, il s'agit de mettre en place une réservation des repas de cantine.

La société ARG nous propose un moyen de règlement via un logiciel, coût 900€ annuel pour la maintenance, logiciel offert. Ce coût serait répercuté sur le coût des repas, soit 0.20€ par repas.

Par la suite ce logiciel pourrait aussi nous servir pour les entrées de la tour.

Solution à étudier, selon document joint et présenté au conseil.

Le conseil demande à ce que l'on regarde ce que font les communes voisines.

Gazette

Il faudra préparer la gazette de septembre : rdv est donné à la commission le mardi 8 septembre 18h30

Informations

Rentrée scolaire le 01-09-2020

Réparation du camion communal suite à une panne

Formation nouveau élus le 02 -09 (le pouvoir de police du maire) et le 09-09 (la responsabilité civile et pénale de l' élu local) en vidéo à 18h00

Signature du compromis de vente des biens de Mme DESSALES le 4 septembre à 11h

Subventions du département et de l'état accordées.

Conseil communautaire le 10-09-2020 Salle du VIGNARES à Valréas à 18h

Passage du tour de France Féminin le 08-09-2020 à 14h30 (sens Montségur Colonzelle). Les élèves de l'école seront présent lors de ce passage.

Ouverture du bar fin septembre-début octobre. Présentation des nouveaux gérants à la presse courant du mois de septembre et présentation au conseil municipal lors de la séance du 25 septembre.

Prochain rendez vous

Prochain CM le 25-09 à 18h30

La séance est levée à 20h10